

# Oaktree Strategic Credit Trust (Fonds nourricier canadien)

*Oaktree Strategic Credit Trust (Fonds nourricier canadien) (le « Fonds ») est une fiducie de placement établie en vertu des lois de l'Ontario. Le Fonds est le fonds nourricier d'un fonds principal. Le principal objectif d'investissement du Fonds est de procurer aux porteurs de parts une exposition à un placement dans le Fonds de crédit stratégique Oaktree (le « Fonds principal »).*

## Aperçu

En février, Oaktree Strategic Credit Trust (fonds nourricier canadien) (le « Fonds ») a gagné 0,72 % (après déduction des frais)<sup>1</sup> pour les unités de série F, ce qui donne une distribution annualisée de 10,17 %<sup>2</sup> et un dividende brut de 0,206 \$ par unité.

- La valeur de l'actif net du Fonds par unité était essentiellement inchangée à 23,58 \$ au 29 février 2024, comparativement à 23,60 \$ au 31 janvier 2024, principalement en raison de l'appréciation non réalisée des prix de certains placements en dette publique du Fonds, partiellement compensée par une légère baisse des bénéfices due au moment des financements, soit vers la fin du mois<sup>3</sup>.
- Le rendement positif de février a été soutenu par la solide qualité globale du crédit du portefeuille, l'accent mis sur les prêts avec privilège de premier rang, une activité attrayante en nouvelles originations et un faible effet de levier.
- Nous nous attendons à beaucoup d'originations pour le reste du premier trimestre de 2024, et nous continuons de mettre l'accent sur les prêts aux grandes entreprises à faible effet de levier.

<sup>1</sup>Calculé selon la variation de la valeur liquidative par part au cours de la période, plus les distributions par action (en supposant le réinvestissement des dividendes et des distributions) divisées par la valeur liquidative initiale par part. Les rendements pour les périodes de plus d'un an sont annualisés.

<sup>2</sup>Le taux de distribution annualisé représente la distribution du mois en cours annualisée et divisée par la dernière valeur liquidative déclarée du mois précédent. Les rendements passés ne garantissent pas nécessairement les résultats futurs. Étant donné que le Fonds investit presque tous ses actifs dans le Fonds maître, sa capacité à payer et le montant des distributions seront presque entièrement basés sur les distributions versées par le Fonds maître, car les distributions du Fonds maître reçues par le Fonds, le cas échéant, seront généralement converties en dollars canadiens et distribuées par le Fonds à ses porteurs de parts, à la seule discrétion du Gestionnaire, selon les réserves raisonnables pour le paiement des dépenses du Fonds et des autres obligations du Fonds, moins toute taxe requise pour être déduite du Fonds. Il n'est pas garanti que le Fonds maître ou le Fonds versent des distributions. Les distributions du Fonds maître peuvent être financées à partir d'autres sources que les flux de trésorerie provenant des opérations, y compris, mais sans s'y limiter, la vente d'actifs, des emprunts, le rendement de capital ou le produit du placement. Les distributions versées à partir du produit du placement peuvent constituer un rendement de capital aux fins de l'impôt américain. Le Fonds maître n'a aucune limite quant aux montants qu'il peut se procurer auprès de telles sources dans le but de financer les distributions. Les distributions peuvent également être financées en partie, directement ou indirectement, par des exemptions temporaires ou des remboursements de dépenses à la charge du Conseiller ou de ses sociétés affiliées, qui

## Compte-rendu sur le rendement

Rendement total des unités de série F (après déduction des frais) <sup>1</sup>			
Mensuel	Annuel à ce jour	1 an	Depuis la création (annualisé) 1 <sup>er</sup> juin 2022
0,72 %	1,50 %	10,48 %	7,76 %

Les données sur le rendement indiquées représentent les rendements passés; ceux-ci ne garantissent pas les résultats futurs. Le rendement des investissements et la valeur du principal d'un investissement fluctuent, de sorte que les unités d'un investisseur, lorsqu'elles sont rachetées, peuvent avoir une valeur supérieure ou inférieure à leur coût initial. Le rendement actuel du Fonds peut être inférieur ou supérieur au rendement indiqué.

À notre avis, ce rendement positif, dans un mois où les marchés de crédit ont à la fois connu un resserrement et une augmentation de concurrence, représente bien le positionnement défensif du Fonds, son potentiel de génération de rendement excédentaire avec un faible effet de levier (ratio dette/capitaux propres de 0,46x) et sa grande qualité globale de crédit. Nous pensons que notre accent sur les placements en crédit privé et

sont susceptibles d'être remboursés au Conseiller ou à ses sociétés affiliées, et donc de diminuer les distributions futures auxquelles le Fonds aurait normalement droit. La mesure dans laquelle le Fonds maître paie des distributions provenant d'autres sources que les flux de trésorerie provenant des opérations dépendra de divers facteurs, notamment le niveau de participation à son plan de réinvestissement des distributions, la rapidité avec laquelle le Fonds maître investit le produit de ses offres et le rendement de ses investissements. Le fait de financer les distributions à partir de la vente d'actifs, d'emprunts, de rendement de capital ou du produit d'un placement laissera au Fonds maître moins de fonds disponibles pour acquérir des investissements. Par conséquent, le rendement que le Fonds maître réalise sur son investissement pourrait être réduit. Cela peut également avoir une incidence négative sur la capacité du Fonds maître à générer des flux de trésorerie. De même, le financement des distributions provenant de la vente de titres supplémentaires diluera les intérêts du Fonds en pourcentage du Fonds maître et peut avoir une incidence sur la valeur de l'investissement du Fonds, surtout si le Fonds maître vend ces titres à des prix inférieurs au prix que le Fonds a payé pour ses parts. Le Fonds maître pense que la probabilité qu'il verse des distributions financées par des sources autres que les flux de trésorerie tirés de l'exploitation est plus grande aux premiers stades de l'offre.

<sup>3</sup>La valeur liquidative par part est déterminée en divisant la valeur du total des actifs (y compris les intérêts accumulés, les dividendes et les actifs acquis par emprunt) attribuable à la catégorie moins les passifs (y compris les dépenses accumulées, les réserves établies à la discrétion du Conseiller pour les passifs éventuels et tout emprunt) attribuable à la catégorie par le nombre total d'unités en circulation de la catégorie à la date à laquelle le calcul est effectué.

# Oaktree Strategic Credit Trust (Fonds nourricier canadien)

*Oaktree Strategic Credit Trust (Fonds nourricier canadien) (le « Fonds ») est une fiducie de placement établie en vertu des lois de l'Ontario. Le Fonds est le fonds nourricier d'un fonds principal. Le principal objectif d'investissement du Fonds est de procurer aux porteurs de parts une exposition à un placement dans le Fonds de crédit stratégique Oaktree (le « Fonds principal »).*

créances publiques de grande qualité avec d'intéressantes caractéristiques de rendement ajustées en fonction du risque a aidé le Fonds à enregistrer de bons résultats.

Février a été un autre mois positif pour les actifs à risque, malgré un contexte de volatilité, alors que le rendement des obligations du Trésor américain sur 10 ans a augmenté de 34 points de base en raison de l'excellence des données sur les emplois aux États-Unis et de l'inflation enregistrée plus élevée que prévu. Par conséquent, en mars, les investisseurs ne s'attendaient pratiquement plus à une réduction du taux par la Réserve fédérale des États-Unis (comparativement à 35 % d'entre eux en janvier); le marché prévoit maintenant 2,5 moins de réductions de taux d'intérêt d'ici décembre 2024 qu'au mois précédent.

Dans ce contexte, les prêts à effet de levier, soutenus par leur revenu actuel élevé et des différentiels de taux plus serrés, ont enregistré un rendement de 1,1 %, dépassant les obligations à rendement élevé et les obligations de première qualité, qui ont enregistré un rendement de 0,3 % et de 1,4 % respectivement en février<sup>4</sup>.

Les activités de crédit ont été solides en janvier en raison de l'augmentation de l'activité sur les marchés financiers. Parallèlement, les prêteurs privés continuent d'arracher des parts de marché aux prêteurs bancaires traditionnels. Ces conditions ont offert un environnement favorable aux prêteurs, comme Oaktree, qui peuvent fournir des capitaux à des entreprises stables dans le contexte actuel de hausse des taux.

Les marchés de crédit demeurent solides, car le sentiment de confiance des investisseurs est positif à l'égard de la résilience continue de l'économie alors que les différentiels de taux des prêts avec promoteurs privés ont poursuivi leur resserrement à mesure que la concurrence s'est redressée au cours des derniers mois en raison de fortes entrées de capitaux dans les instruments de crédit privé. Toutefois, le marché

demeure attrayant avec des entreprises de grande qualité ayant des caractéristiques de risque intéressantes et un levier plus modéré (comparativement à 2022) alors que les protections des prêteurs se sont améliorées. Moins concurrentiel, le marché des prêts sans promoteur continue également d'offrir d'excellents prix et d'excellentes conditions de transaction, en particulier dans le domaine des sciences de la vie, car les entreprises cherchent continuellement des solutions de financement sans effet dilutif auprès de prêteurs privés comme Oaktree.

## Compte-rendu sur le portefeuille

La construction du portefeuille à la fin de février témoigne de notre position diversifiée et défensive. Les avoirs comprenaient 159 émetteurs dans 36 industries et le portefeuille était composé à 93 % de prêts privilégiés garantis, dont 92 % avec privilège de premier rang, ce qui témoigne de notre préférence d'investissement au sommet de la structure du capital. Le portefeuille est investi à 90 % dans des actifs à taux variable qui pourraient continuer à profiter des taux d'intérêt plus élevés. L'exposition du Fonds au crédit privé a augmenté légèrement pour atteindre 56 %, composée à 84 % de prêts avec promoteur et à 16 % des prêts sans promoteur, car la plupart des récentes originations du Fonds ont été pour des entreprises appartenant à un promoteur.

Nous sommes d'avis que la qualité de crédit du portefeuille demeure bonne, et que celui-ci pourrait continuer à tirer profit de l'approche d'investissement prudente d'Oaktree alors que le Fonds évolue vers ce que nous estimons être un millésime attrayant pour les prêts privés.

## Nouveaux placements<sup>5</sup>

En février, nous avons investi 376 millions de dollars dans cinq nouvelles transactions de crédit privé. Nous discutons plus en détail de deux d'entre elles ci-dessous :

<sup>4</sup>Source : S&P, Morningstar, Bank of America, ICE Data Indices LLC. Les marchés boursiers représentés par l'indice S&P 500; le rendement indiqué comprend les dividendes. Les créances privilégiées sont représentées par l'indice Morningstar LSTA US Leveraged Loan 100. Les obligations à rendement élevé sont représentées par l'indice BAML High Yield Master; les obligations de catégorie investissement sont représentées par l'indice BAML High-Grade Corporate. Les indices ne sont pas gérés et ne peuvent être achetés directement par les investisseurs.

<sup>5</sup>Les avoirs en actions peuvent changer sans préavis. La mention d'avoirs en actions précis ne constitue pas une recommandation ni une sollicitation de la part de quiconque d'acheter, de vendre ou de détenir un titre ou une position en particulier. Les avoirs en actions indiqués et décrits ne sont pas représentatifs de l'ensemble des titres ou positions achetés, vendus ou recommandés pour les clients. Le lecteur ne doit pas présumer qu'un placement dans les actions indiquées sera rentable. Pour plus d'informations sur les dix plus importants avoirs du portefeuille, veuillez visiter le [site Web](#) du Fonds.

# Oaktree Strategic Credit Trust (Fonds nourricier canadien)

*Oaktree Strategic Credit Trust (Fonds nourricier canadien) (le « Fonds ») est une fiducie de placement établie en vertu des lois de l'Ontario. Le Fonds est le fonds nourricier d'un fonds principal. Le principal objectif d'investissement du Fonds est de procurer aux porteurs de parts une exposition à un placement dans le Fonds de crédit stratégique Oaktree (le « Fonds principal »).*

## **Clariance (Truck-Lite) | Privé/Avec promoteur | Automobile**

- Basée au Michigan, Clariance Technologies (Truck-Lite) fabrique des systèmes d'éclairage avant et de sécurité, des faisceaux de câblage et des accessoires de sécurité pour les camions moyens et lourds, les remorques et les véhicules commerciaux. Elle conçoit et fabrique des systèmes de télématique pour les remorques de service intense et de service léger, ainsi que pour des usages industriels hors route, des systèmes de filtration de carburant et des dispositifs d'éclairage à DEL robustes pour les industries maritimes hors route.
- Oaktree a fourni 175 millions de dollars sur un prêt à terme total de 3,1 milliards de dollars dont le prix était de S+5,75 % avec une réduction sur émission originale de 2,0 %. Le Fonds a reçu une allocation de 76 millions de dollars.
- Cette transaction était attrayante pour nous, car l'entreprise est un chef de file du marché et elle génère de solides liquidités grâce à sa capacité de contrôler les coûts au cours des cycles du marché en raison de sa structure de coûts variables.

## **Ardonagh | Privé/Avec promoteur | Assurance**

- Établie à Londres, Ardonagh est la plus grande plateforme indépendante de distribution d'assurances au Royaume-Uni et un des 20 plus grands courtiers à l'échelle mondiale.
- La société offre une gamme très diversifiée de produits et services reliés aux assurances dans toute la chaîne de valeur des assurances au Royaume-Uni, en Irlande et dans d'autres plus grands marchés internationaux.
- Oaktree a fourni 150 millions de dollars sur un prêt à terme avec privilège de premier rang équivalent à 3,3 milliards de dollars pour refinancer la dette déjà contractée; 97 millions de dollars ont été alloués au Fonds.
- Le prix du prêt était de S+4,75 % (paiement entièrement au comptant) avec une réduction sur émission originale de 1,5 %.
- C'est une entreprise qu'Oaktree connaît très bien, puisqu'elle y détient des placements depuis 2020. La transaction était attrayante pour nous en raison de la bonne position de marché de l'entreprise dans le segment des assurances spécialisées, des occasions de croissance par des fusions et acquisitions, ainsi que de la présence de bons promoteurs fournissant de l'investissement en capital.

Nous avons aussi déployé 206 millions de dollars dans des occasions de placement en créances publiques de grande qualité offrant un revenu courant attrayant.

Nous restons concentrés sur les grandes entreprises dont l'effet de levier est plus bas, et nous continuons de rechercher des occasions de valeur relative intéressantes dans les marchés de créances publiques.

## **Attentes pour le portefeuille**

Bien que les banques aient repris leurs activités dans les marchés d'acquisitions par emprunt, on continue remarquablement de se tourner vers les solutions privées de financement (au lieu des prêts syndiqués grand public) qui, selon nous, continueront d'appuyer les prêteurs privés qui arrachent des parts de marché aux prêteurs bancaires traditionnels. Le sentiment de confiance du marché s'améliore à mesure que les investisseurs commencent à signaler qu'ils ne s'attendent à aucune nouvelle augmentation des taux à court terme, ce qui entraîne une reprise de la concurrence et un resserrement des différentiels dans le marché du crédit privé. En même temps, l'environnement actuel de taux plus élevés fait aussi augmenter le risque de défaut pour les actifs sensibles aux taux d'intérêt (c'est-à-dire les sociétés fortement endettées), peu importe si l'inflation demeure élevée ou si une récession se produit. De nombreuses sociétés ont contracté des dettes supplémentaires au cours de la dernière décennie où les taux d'intérêt étaient pratiquement nuls. Nous avons récemment commencé à constater l'incidence accrue des taux plus élevés sur les liquidités des sociétés endettées. Cela pourrait aussi amener les emprunteurs à chercher des prêts de sauvetage, des concessions auprès des prêteurs ou des injections de capitaux propres supplémentaires.

Toutefois, nous pensons que les prêteurs privés qui ont limité leur participation aux acquisitions par emprunt pendant l'ère de l'argent facile sont moins exposés aux problèmes causés par les anciennes activités de leur portefeuille et sont maintenant bien placés pour investir leur capital dans de nouveaux prêts à prix attrayant, à faible levier, et avec de bonnes conventions.

Notre pipeline pour le crédit privé demeure solide, et nous nous attendons à ce que notre allocation au crédit privé augmente régulièrement alors que nous continuons également à évaluer les occasions de placement dans des créances publiques de grande qualité et à bon prix.

Oaktree a investi avec succès dans de nombreux cycles de marché. Nous croyons qu'avoir beaucoup de capital, une perspective à long terme et la capacité de résister à la volatilité à court terme place le Fonds dans une bonne position pour 2024.

# Oaktree Strategic Credit Trust (Fonds nourricier canadien)

*Oaktree Strategic Credit Trust (Fonds nourricier canadien) (le « Fonds ») est une fiducie de placement établie en vertu des lois de l'Ontario. Le Fonds est le fonds nourricier d'un fonds principal. Le principal objectif d'investissement du Fonds est de procurer aux porteurs de parts une exposition à un placement dans le Fonds de crédit stratégique Oaktree (le « Fonds principal »).*

## Divulgations

Oaktree Strategic Credit Trust (Fournisseur canadien) (le "Fonds" ou "Oaktree Strategic Credit Trust") est un "Fonds nourricier" dans le cadre d'un accord nourricier principal qui investit la quasi-totalité de ses actifs dans Oaktree Strategic Credit Fund (le "Fonds principal"). Tous les renseignements contenus dans le présent document concernant le Fonds principal ou Oaktree Fund Advisors, LLC (le « Conseiller »), le responsable du Fonds principal, ont été fournis par le Conseiller. Ce document est confidentiel et n'est pas une offre de vente, ni de sollicitation d'une offre d'achat de titres du Fonds ou du Fonds principal. Toute offre de titres du Fonds ne se déroulera que conformément aux conditions générales de l'avenant à l'offre confidentielle du Fonds, qui décrit plus entièrement les implications, les conditions et les risques du Fonds. Nonobstant ce qui précède, un investissement dans le Fonds n'est pas un investissement dans le Fonds principal et un univers du Fonds n'aura aucune relation contractuelle avec le Fonds principal ou le Conseiller direct.

## Résumé des facteurs de risque :

Le Fonds ayant été créé pour investir la quasi-totalité de ses actifs dans le Fonds principal, un investissement dans le Fonds implique tous les risques liés à un investissement dans le Fonds principal, en plus des risques propres au Fonds et à son fonctionnement en tant que "Fonds nourricier". Le Fonds principal peut acheter certains instruments ou utiliser certaines techniques d'investissement qui comportent des risques spécifiques. Par conséquent, l'investissement dans le Fonds implique des considérations et des facteurs de risque que les investisseurs potentiels doivent prendre en compte avant de s'abonner. Les risques associés au Fonds principal ne sont pas résumés entièrement ci-dessous, mais plutôt décrits dans « Facteurs de risque » dans le prospectus du Fonds principal. Voici les principaux risques d'un investissement dans le Fonds lui-même.

**Risques d'investissement en général.** Tout investissement dans des titres comporte un risque de perte, y compris la perte totale, du capital. Aucune garantie ou déclaration n'est faite quant à la réussite de la stratégie d'investissement du Fonds ou du Fonds principal, et les résultats d'investissement peuvent varier considérablement au fil du temps. Des changements défavorables dans la réglementation et les conditions économiques provinciales, nationales ou internationales, y compris, par exemple, les variations des marchés financiers, les conditions du marché local, les règles gouvernementales et les politiques fiscales, la disponibilité des conditions de financement de la dette et les taux d'intérêt, peuvent affecter de manière substantielle et négative les perspectives des investissements du Fonds principal et, par conséquent, la performance du Fonds.

**Investissement de la quasi-totalité des actifs dans le Fonds principal.** Étant donné que le Fonds investit la quasi-totalité de ses actifs dans le Fonds principal et réalise son programme d'investissement par l'intermédiaire de ce dernier, les investisseurs potentiels doivent également examiner attentivement les risques qui accompagnent un investissement dans le Fonds principal. Les risques et conflits d'intérêts décrits dans le prospectus du Fonds principal en ce qui concerne le Fonds principal et un investissement dans celui-ci s'appliquent généralement au fonds et à l'investissement dans les parts du fonds. Les rendements du Fonds dépendent presque entièrement de la performance de son investissement dans le Fonds principal et rien ne garantit que le Fonds principal sera en mesure d'atteindre son objectif d'investissement ou de mettre en œuvre sa stratégie d'investissement. Certaines dépenses d'exploitation courantes du Fonds, qui s'ajoutent aux dépenses indirectement supportées par le Fonds en tant qu'investisseur dans le Fonds principal, seront généralement supportées par le Fonds et les porteurs de parts, avec un impact correspondant sur les rendements pour les porteurs de parts. Ces dépenses supplémentaires du Fonds réduiront la performance du

Fonds par rapport au Fonds principal. Bien que le Fonds soit un investisseur du Fonds principal, les investisseurs du Fonds ne seront pas eux-mêmes des investisseurs du Fonds principal et ne seront pas autorisés à faire valoir des droits directement contre le Fonds principal ou à faire valoir des réclamations directement contre le Fonds principal ou ses affiliés. Brookfield Public Securities Group LLC (le "Gestionnaire") n'est pas le Gestionnaire ou le Conseiller du Fonds principal, et n'exerce aucun contrôle sur ses stratégies ou politiques de négociation. Ni le Fonds, ni le Gestionnaire ne prendront part à la gestion du Fonds principal ou n'exerceront un contrôle sur ses stratégies et politiques de gestion. Le Fonds est soumis au risque de mauvais jugement, de négligence ou de mauvaise conduite du conseiller. Les conditions du Fonds principal sont susceptibles d'être modifiées.

## Les investissements dans des petites et moyennes entreprises privées présentent un certain nombre de risques importants.

Le Fonds principal investira principalement dans des sociétés privées de taille moyenne et pourra également investir dans des petites sociétés privées et, par conséquent, le Fonds aura une exposition significative à ces sociétés. Les investissements dans ces types de sociétés présentent un certain nombre de risques importants. Par exemple, ces sociétés (a) ont un accès réduit aux marchés des capitaux, ce qui entraîne une diminution des ressources en capital et de la capacité à résister aux difficultés financières; (b) peuvent avoir des ressources financières limitées et être incapables de remplir leurs obligations en vertu des titres de créance que le Fonds principal peut détenir, ce qui peut s'accompagner d'une détérioration de la valeur de toute garantie et d'une réduction de la probabilité que le Fonds principal réalise les garanties qu'il a pu obtenir dans le cadre de son investissement; (c) peuvent avoir un historique d'exploitation plus court, des gammes de produits plus étroites et des parts de marché plus petites que les entreprises plus importantes, ce qui tend à les rendre plus vulnérables aux actions des concurrents et à l'évolution des conditions du marché ainsi qu'aux ralentissements économiques généraux; (d) sont plus susceptibles de dépendre des talents de gestion et des efforts d'un petit groupe de personnes; par conséquent, le décès, l'invalidité, la démission ou la cessation d'emploi d'une ou de plusieurs de ces personnes pourrait avoir un impact négatif important sur la société de portefeuille et, par ricochet, sur le Fonds principal; (e) peuvent avoir des résultats d'exploitation moins prévisibles, peuvent de temps à autre être parties à des litiges, peuvent être engagées dans des activités volatiles avec des produits soumis à un risque substantiel d'obsolescence et peuvent avoir besoin de capitaux supplémentaires substantiels pour soutenir leurs opérations, financer leur expansion ou maintenir leur position concurrentielle; et (f) ne sont pas soumises à la Loi sur les valeurs mobilières, à la Loi sur les changes et à la Loi sur les valeurs mobilières de l'Union européenne, ni à la Loi sur les valeurs mobilières de l'Union européenne. d'autres réglementations qui régissent les sociétés publiques et, par conséquent, ne fournissent que peu d'enseignements au public. En outre, le Fonds principal, le conseiller, ses et leurs affiliés et administrateurs, l'équipe de direction et ses membres, et les professionnels de l'investissement peuvent, dans le cours normal des affaires, être désignés comme défendeurs dans des litiges découlant de nos investissements dans ces sociétés de portefeuille. En outre, les investissements dans ces sociétés ont tendance à être moins liquides.

Enfin, il existe généralement peu de renseignements publics sur les entreprises privées et celles-ci ne disposent souvent pas de notation de la dette par des tiers, ni d'états financiers vérifiés. Par conséquent, les porteurs de parts doivent s'appuyer sur la capacité du Conseiller à obtenir des renseignements adéquats par le biais d'une diligence raisonnable pour évaluer la solvabilité et les rendements potentiels de ces entreprises. De plus, ces entreprises et leurs renseignements



# Oaktree Strategic Credit Trust (Fonds nourricier canadien)

*Oaktree Strategic Credit Trust (Fonds nourricier canadien) (le « Fonds ») est une fiducie de placement établie en vertu des lois de l'Ontario. Le Fonds est le fonds nourricier d'un fonds principal. Le principal objectif d'investissement du Fonds est de procurer aux porteurs de parts une exposition à un placement dans le Fonds de crédit stratégique Oaktree (le « Fonds principal »).*

financiers ne seront généralement pas soumises à la loi américaine Sarbanes-Oxley Act de 2002 et à d'autres règles qui régissent les sociétés publiques américaines ou canadiennes. Si le Conseiller n'est pas en mesure de découvrir tous les renseignements importants sur ces entreprises, il se peut qu'ils ne prennent pas une décision d'investissement entièrement éclairée et que les actionnaires perdent de l'argent sur leurs investissements.

Ces facteurs peuvent rendre certaines sociétés de portefeuille du Fonds principal plus vulnérables aux effets indésirables de la COVID-19 et aux réglementations gouvernementales qui en résultent.

**Le Fonds principal est réglementé en tant que société de développement commercial et imposé en tant que société d'investissement enregistrée.** Pour bénéficier des avantages fiscaux offerts aux registered investment companies ("RIC") et de minimiser l'impôt sur le revenu fédéral américain au niveau de la société, le Fonds principal a l'intention de distribuer à ses actionnaires au moins 90 % de son revenu imposable chaque année fiscale, sauf qu'il peut conserver une partie ou la totalité de ses plus-values nettes et désigner le montant conservé comme "distribution présumée". Dans ce cas, entre autres conséquences, le Fonds principal paiera l'impôt sur les sociétés sur le montant conservé. Le montant de la distribution présumée, net de cet impôt, sera ajouté au prix de base de l'actionnaire pour ses actions du Fonds principal aux fins de l'impôt américain.

En tant que société de développement commercial, le Fonds principal peut émettre des "titres de premier rang", y compris en empruntant de l'argent auprès de banques ou d'autres institutions financières, à condition de respecter un ratio de couverture des actifs, calculé conformément à la loi sur les sociétés d'investissement (Investment Company Act), d'au moins 150 %, après une telle incursion ou émission.

Ces exigences limitent le montant que le Fonds principal peut emprunter, peut potentiellement limiter ses opportunités d'investissement et réduire sa capacité par rapport aux autres entreprises à tirer profit des spreads favorables entre les taux auxquels il peut emprunter et les taux auxquels il peut prêter. Si la valeur de ses actifs diminue, le Fonds principal peut ne pas être en mesure de satisfaire le test de couverture des actifs, ce qui pourrait l'empêcher de payer des distributions et d'être assujéti à la taxe américaine en tant que RIC. Si le Fonds principal ne peut pas satisfaire le test de couverture des actifs, il peut être nécessaire de vendre une partie de ses investissements et, selon la nature de son financement de dette, le cas échéant, de rembourser une partie d'une telle dette à un moment donné.

**Absence de contrôle préalable du Fonds principal.** Le Fonds a été constitué spécifiquement pour investir dans le Fonds principal, et le Gestionnaire n'a pas effectué de contrôle préalable pour évaluer d'autres investissements potentiels pour le Fonds. Le Gestionnaire n'a pas l'intention d'effectuer un contrôle préalable des investissements ou des opérations en ce qui concerne le Fonds principal et ses investissements cibles. De même, le Gestionnaire n'effectuera pas de contrôle préalable ou n'évaluera pas l'efficacité du programme ou du processus d'investissement du Fonds principal. Par conséquent, il existe un risque que le Gestionnaire ne détecte pas les conflits d'intérêts potentiels, les comportements frauduleux ou les faiblesses en matière d'investissement, d'administration ou d'exploitation du Fonds principal, ce qui pourrait donner lieu à des pertes substantielles.

**Dépendance à l'égard du conseiller.** Le succès du Fonds principal, et à son tour le succès du Fonds, dépend de la relation avec le conseiller et de sa performance dans la gestion du portefeuille du Fonds principal et des opérations du Fonds principal. Le conseiller peut souffrir ou être distrait par des problèmes financiers ou opérationnels défavorables liés à son entreprise et à ses activités non liées au Fonds principal et sur lesquelles le Fonds principal, le fonds et le gestionnaire n'ont aucun contrôle. Si, pour quelque raison que ce soit, le conseiller

ne parvient pas à allouer des ressources suffisantes pour s'acquitter de ses responsabilités à l'égard du Fonds principal, ce dernier pourrait ne pas être en mesure d'atteindre ses objectifs d'investissement ou de verser des distributions aux investisseurs.

**Erreur de réplique.** Bien que le Fonds investisse la quasi-totalité de ses actifs dans le Fonds principal, sa performance ne sera pas identique aux rendements réalisés par le Fonds principal. Les coûts et dépenses applicables à un investissement dans le Fonds lui-même (y compris la commission de gestion, la facilité de prêt du Fonds, l'investissement du Fonds dans des équivalents de trésorerie et le coût de la stratégie de couverture) entraîneront nécessairement une sous-performance du Fonds par rapport aux actions du Fonds principal. En outre, divers autres facteurs peuvent contribuer à des écarts entre la performance du Fonds et celle du Fonds principal, y compris, mais sans s'y limiter, les conséquences fiscales, la facilité de prêt du Fonds, le fait qu'une partie des actifs du Fonds peut être investie dans des équivalents de trésorerie et la stratégie de couverture du Fonds. De temps à autre et au fil du temps, il y aura un écart de suivi entre la performance du Fonds et la performance du Fonds principal qui pourrait, dans certaines circonstances, être important.

**Dépendance à l'égard des renseignements reçus du Fonds principal et du Conseiller.** Le Fonds n'a aucun moyen de vérifier de manière indépendante les renseignements qui lui sont fournis par le Fonds principal ou le Conseiller, y compris les évaluations et les estimations des évaluations (et les révisions ultérieures potentiellement importantes de ces évaluations ou estimations) des investissements effectués par le Fonds principal. Toutes les renseignements préparées par le Fonds, le Gestionnaire et l'Administrateur et fournies aux Porteurs de Parts seront généralement basées sur les renseignements reçus du Fonds principal. Rien ne garantit que ces renseignements seront exacts. Le gestionnaire est en droit de s'appuyer de manière concluante sur les évaluations qui lui sont fournies par le Fonds principal et ne peut être tenu responsable envers les porteurs de parts actuels ou anciens s'il s'appuie sur des évaluations ou des calculs erronés fournis par le Conseiller ou le Fonds principal ou tout autre prestataire de services.

**Inflation.** Certaines des sociétés du portefeuille du Fonds principal peuvent être affectées par l'inflation. Si ces sociétés de portefeuille ne sont pas en mesure de répercuter les augmentations de leurs coûts sur leurs clients, cela pourrait avoir un impact négatif sur leurs résultats et leur capacité à payer les intérêts et le capital de leurs prêts, en particulier si les taux d'intérêt augmentent en réponse à l'inflation. En outre, toute diminution future prévue des résultats d'exploitation des sociétés du portefeuille du Fonds principal en raison de l'inflation pourrait avoir un impact négatif sur la juste valeur de ces investissements. Toute diminution de la juste valeur des investissements du Fonds principal pourrait se traduire par des pertes latentes futures et, par conséquent, réduire son actif net résultant des opérations.

**Intervention des gouvernements.** Ces dernières années, les marchés financiers mondiaux ont connu des perturbations qui ont conduit à certaines interventions gouvernementales. Dans certains cas, ces interventions ont été mises en œuvre dans l'urgence, privant soudainement et substantiellement les acteurs du marché de la possibilité de continuer à mettre en œuvre certaines stratégies ou à gérer le risque de leurs positions en cours. En outre, ces interventions ont généralement manqué de clarté quant à leur portée et à leur application, ce qui a entraîné une confusion et une incertitude qui, en soi, a été très préjudiciable au bon fonctionnement des marchés ainsi qu'aux stratégies d'investissement précédemment couronnées de succès. Il est impossible de prévoir quelles restrictions gouvernementales supplémentaires, provisoires ou permanentes, peuvent être imposées au marché ou l'effet de ces restrictions sur l'objectif et les stratégies du Fonds et du Fonds principal.

# Oaktree Strategic Credit Trust (Fonds nourricier canadien)

*Oaktree Strategic Credit Trust (Fonds nourricier canadien) (le « Fonds ») est une fiducie de placement établie en vertu des lois de l'Ontario. Le Fonds est le fonds nourricier d'un fonds principal. Le principal objectif d'investissement du Fonds est de procurer aux porteurs de parts une exposition à un placement dans le Fonds de crédit stratégique Oaktree (le « Fonds principal »).*

**Déploiement de capitaux par le Fonds principal.** Compte tenu de la nature de l'offre continue du Fonds principal et de sa stratégie d'investissement, ainsi que de la nécessité de pouvoir déployer rapidement des capitaux pour tirer parti d'opportunités d'investissement potentielles ou pour constituer des réserves pour des dettes, des passifs ou des obligations anticipés, y compris des besoins de liquidités, le Fonds principal peut détenir des liquidités dans des instruments du marché monétaire en attendant de les déployer dans d'autres investissements, dont le montant peut parfois être important. Bien que la durée d'une telle période de détention devrait être relativement courte, si le Fonds principal n'est pas en mesure de trouver des investissements appropriés, ces investissements sur le marché monétaire peuvent être détenus pendant des périodes plus longues, ce qui diluerait le rendement global de l'investissement. Il n'est pas prévu que le placement temporaire de ces liquidités dans des investissements du marché monétaire génère des intérêts importants, et les actionnaires du Fonds principal, y compris le Fonds, doivent comprendre que des paiements d'intérêts aussi faibles sur les liquidités investies temporairement peuvent avoir un effet négatif sur les rendements globaux du Fonds principal.

## Déclarations prospectives :

Les déclarations contenues dans cette présentation qui ne sont pas des faits historiques sont basées sur nos attentes, estimations, projections, opinions ou croyances actuelles. Ces déclarations ne sont pas des faits et impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs. Les investisseurs potentiels ne doivent pas s'appuyer sur ces déclarations comme s'ils étaient faits. Certains renseignements contenus dans cette présentation constituent des "déclarations prospectives", qui peuvent être identifiées par l'utilisation de termes prospectifs comme "peut", "sera", "devrait", "s'attendre à", "anticiper", "projeter", "cible", "estimer", "avoir l'intention de", "continuer", "prévoir" ou "croire", ou la forme négative de ces termes, ou d'autres variations de ceux-ci, ou d'autres termes comparables. En raison de divers risques et incertitudes, notamment ceux décrits dans le memorandum de l'offre, les événements ou résultats réels ou notre performance réelle peuvent différer sensiblement de ceux reflétés ou envisagés dans ces déclarations prospectives. Aucune représentation ou garantie n'est faite quant à la performance future ou à ces déclarations prospectives. Compte tenu des incertitudes importantes inhérentes à ces déclarations prospectives, l'inclusion de ces renseignements ne doit pas être considérée comme une représentation par nous ou toute autre personne que nos objectifs et nos plans, que le Gestionnaire et le Conseiller envisagent seront raisonnables.

Vous devriez examiner attentivement la section "Facteurs de risque" de la notice d'offre et du prospectus du Fonds principal pour une discussion des risques et incertitudes que le Gestionnaire ou le Conseiller estime importants pour le Fonds et le Fonds principal, selon le cas, leur activité, leurs résultats d'exploitation, leurs perspectives et leur situation financière. Sauf disposition contraire exigée par les lois fédérales sur les titres, le Fonds, le Gestionnaire, le Fonds principal et le Conseiller ne s'engagent pas à mettre à jour ou réviser publiquement toute déclaration prospective, qu'elle résulte de nouvelles renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Oaktree Strategy Credit Trust (Fournisseur canadien) (le « Fonds ») est une fiducie d'investissement établie en vertu des lois de l'Ontario. Le Fonds est un Fonds nourricier dans le cadre d'un accord-cadre nourricier.

L'objectif d'investissement principal du Fonds est de fournir à ses Unitholders une exposition à un investissement dans le Fonds de crédit stratégique Oaktree (le « Fonds principal »).

Le Fonds cherche à atteindre son objectif d'investissement en investissant massivement tous ses actifs dans et en menant son

programme d'investissement par le biais du Fonds principal. Nonobstant ce qui précède, le Fonds peut, à sa seule discrétion (telle que définie ci-dessous), conserver jusqu'à 10 % des actifs nets du Fonds en espèces et équivalents de trésorerie, mais n'est pas nécessaire à tout moment.

- Brookfield Public Securities Group LLC (« PSG » ou « Gestionnaire ») est le Gestionnaire du Fonds. PSG est une filiale de Brookfield Asset Management Inc. ("BAM"). Le Responsable est responsable de la fourniture ou de l'organisation des services administratifs et de gestion requis par le Fonds.
- Le Fonds principal, une fiducie statutaire du Delaware, est gérée en externe par Oaktree Fund Advisors, LLC (le « Conseiller »), une filiale d'Oaktree Capital Management, L.P., une grande société de gestion d'investissement mondiale axée sur les marchés moins efficaces et les investissements alternatifs. BAM est le propriétaire principal d'Oaktree.
- Le Fonds principal cherche principalement à investir dans un portefeuille diversifié de dette privée dans tous les secteurs et types de transactions, ciblant des prêts sur mesure, hautement négociés et des financements liés à l'équité privée comme ceux qui réalisent des rachats de levier.
- Le Fonds principal cherche à atteindre son objectif d'investissement en :
  - (i) en utilisant l'expérience et l'expertise de l'équipe de gestion du Conseiller dans des domaines allant du crédit performant à la dette en difficulté, sur plusieurs cycles de marché, ainsi que les ressources plus larges d'Oaktree, dans la recherche, l'évaluation et la structuration des transactions, et les relations approfondies d'Oaktree avec les sponsors, les équipes de gestion, les Conseillers en levée de capitaux et les émetteurs;
  - (ii) l'utilisation d'un processus discipliné de souscription de crédit centré sur le contrôle des risques et axé sur la protection du capital et l'évitement des pertes, en investissant principalement dans la dette privée de sociétés de taille moyenne, dans des prêts avec des ratios de couverture des actifs qui, de l'avis du Conseiller, offrent une protection substantielle du crédit, et en recherchant également des protections financières favorables, y compris en liant un financement supplémentaire à la réalisation d'étapes de réduction du risque de crédit lorsque le Conseiller l'estime nécessaire;
  - (iii) la constitution d'un portefeuille diversifié de dettes privées dans différents secteurs et types de transactions, comme les financements liés à des rachats d'entreprises par effet de levier ("LBO") et les prêts sur mesure et hautement négociés, avec des investissements opportunistes dans des investissements publics décotés et de grande qualité afin d'améliorer le rendement total en période de forte dislocation du marché; et
  - (iv) maintenir un suivi rigoureux du portefeuille dans le but d'anticiper et d'anticiper les événements de crédit négatifs au sein de son portefeuille.

**Toutes les offres et ventes de titres du Fonds au Canada seront effectuées conformément aux exigences réglementaires de la province particulière par le biais de concessionnaires enregistrés, y compris Brookfield Affiliée, Brookfield Investment Management (Canada) Inc. Toute offre de titres du Fonds ne se déroulera que conformément aux conditions générales de l'avenant à l'offre confidentielle du Fonds, qui décrit plus entièrement les implications, les conditions et les risques du Fonds.**

ID 1391